

**Apports PHOSPHORE et POTASSIUM pour le calcul
du Plan Prévisionnel de Fumure CEREALES à PAILLE**

Fertilisation PHOSPHATEE des Céréales à paille (à reporter colonne H)

teneur du sol en mg/kg DYER:	méthode	moins de 150	+ de 150
	méthode Olsen:	moins de 35	+ de 35
	méthode Joret Hébert:	moins de 100	+ de 100
		blé dur, orge: 80 u Blé tendre, triticale: 60u	30 u

Fertilisation POTASSIQUE des Céréales à paille (à reporter colonne H)

teneur du sol en mg/kg	moins de 120	+ de 120
résidus du précédent exportés	50 u	
résidus du précédent restitués		30 u

↳ **Valeurs P et K des effluents** (à reporter colonne J)

Cf. Tableau 5 de la fiche « Références AZOTE pour le PPF Céréales à paille »

↳ **Coefficient de disponibilité des effluents** (à reporter colonne L)

Effluents	Coefficient P	Coefficient K
Fumier bovins, ovins, caprins, porcins Lisier et purin de bovins	1	1
Lisier porcins	0,85	1
Lisier volailles et lapins Fumier et fientes de volailles	0,65	1

Ce document a été révisé fin 2007 pour la partie fertilisation azotée, par les Chambres d'agriculture d'Aquitaine afin de tenir compte de l'évolution des connaissances dont Arvalis Institut du végétal s'est fait le rapporteur.

La méthode proposée pour la fertilisation phospho-potassique reste inchangée dans l'attente de nouveaux éléments qui devraient intervenir prochainement.

Le plan prévisionnel de fumure CEREALES à PAILLE

...un outil de raisonnement de la fertilisation

Le plan prévisionnel de fumure est un outil de raisonnement de la fertilisation. Il est **réalisé chaque année avant la campagne culturale**.

Il permet à l'agriculteur d'obtenir le rendement optimum sans gaspillage, en nourrissant les cultures au plus près de leurs besoins et en considérant toutes les sources d'azote disponibles sur l'exploitation : **le sol, les apports des cultures précédentes, les apports organiques et en particulier les effluents d'élevage, les engrais minéraux.**

Ce **document est obligatoire** pour toutes les exploitations dont un îlot cultural au moins est situé **en zone vulnérable**. Sa tenue à jour ainsi que celle du cahier d'épandage font partie des critères de la conditionnalité de la PAC. Dans ce cadre, tous les îlots culturaux de l'exploitation situés en zone vulnérable doivent apparaître y compris ceux qui ne sont pas fertilisés.

Pour les autres exploitations, la réalisation de ce document est fortement recommandée : il permet d'assurer la transparence du raisonnement de la fertilisation et de la gestion des effluents d'élevage.

Fractionnement des apports (Source : ITCF « Gérer la fertilisation azotée des céréales à pailles »)

Pour valoriser au mieux l'azote apporté, il faut adapter le fractionnement de la dose aux besoins de la culture et aux objectifs de qualité recherchés :

- blés panifiables, blés améliorants et blé dur (un taux de protéines élevé est recherché)
Au stade épi 1 cm, l'apport d'azote correspondra à la dose totale calculée diminuée de l'éventuel apport réalisé pour le tallage et de 60 U qui seront appliquées pendant le déploiement de la dernière feuille ($N \text{ épi } 1 \text{ cm} = \text{Dose } N \text{ totale} - N \text{ tallage} - 60$).
Si cette dose est supérieure à 100 unités/ha, il est préférable de l'apporter en 2 fois : la moitié au stade « épi 1 cm », et l'autre moitié 3 semaines plus tard.
- Céréales destinés à l'alimentation animale (Orge fourragère, triticale, blé)
Au stade épi 1 cm, l'apport d'azote correspondra la dose totale calculée diminuée de l'éventuel apport réalisé pour le tallage.
Si cette dose est supérieure à 100 unités/ha, il est préférable de l'apporter en 2 fois : la moitié au stade « épi 1 cm », et l'autre moitié 3 semaines plus tard.

Pilotage de l'azote en cours de culture (Source : ITCF « Gérer la fertilisation azotée des céréales à pailles »)

Des méthodes de pilotage sont actuellement proposées aux producteurs. Elles se fondent en premier lieu sur le calcul du bilan azote. Elles permettent grâce à des outils de diagnostic de l'état de nutrition azotée des plantes, la dose d'azote nécessaire pour corriger une carence.

Pour les blés améliorants, la méthode implique la mise en place d'une parcelle « étalon » sur-fertilisée (dose calculée avec la grille + 150 unités) dès le stade « épi 1 cm ».

L'îlot cultural est un regroupement de parcelles homogènes du point de vue de la culture, des précédents, de l'interculture, de l'irrigation, du type de sol, des apports organiques et minéraux.

